

"machinerie d'Etat toute faite et la  
"manier à ses fins propres" (La guerre  
civile en France. P.49).

Lénine commentant ces paroles de Marx  
conclut :

"L'idée de Marx est que la  
"classe ouvrière doit briser, détruire  
"la machine de l'Etat, et ne pas se  
"borner à s'en rendre maître. Briser  
"la machine bureaucratique et militai-  
"re : ces mots condensent la grande  
"leçon du marxisme en ce qui concerne  
"le rôle du prolétariat révolutionnai-  
"re par rapport à l'Etat"

Et Lénine conclut :

"Décider périodiquement, quel  
"membre de la classe dominante oppri-  
"mera, écrasera le peuple au parlement,  
"voilà l'essence même du parlementa-  
"risme bourgeois, non seulement dans  
"les monarchies parlementaires consti-  
"tutionnelles, mais aussi dans les Ré-  
"publiques les plus démocratiques"  
(Lénine. L'Etat et la Révolution).

Ces appréciations sont l'oeuvre de 2  
hommes qui ont étudié à fond le méca-  
nisme des Etats modernes.

Pour mettre encore mieux en relief l'  
impossibilité pour les ministres et  
les députés de réformer l'Etat, essa-  
yons de dégager sommairement les gran-  
des lignes du pouvoir central - surtout  
le Parlement et les ministères.

Pour l'opinion générale, ce sont ces  
deux organismes qui dirigent le pays.  
En gros, le Parlement décide, les ministres  
exécutent avec l'aide des bu-  
reaux.

Mais la réalité est tout autre.  
Ce sont les bureaux qui dirigent, et  
dans ceux-ci, principalement le corps  
des inspecteurs des finances qui peu-  
vent atteindre le nombre de 200 unités  
en service ou détachés.

Voici comment Camille Pelletan, minist-  
tre de la Marine en 1902, juge de la  
situation:

"Au lieu d'un Parlement qui  
"fasse les ministres, lesquels règlent  
"à leur tour toute l'action des bureaux

5  
"nous avons des bureaux qui règlent l'  
"action des ministres, lesquels font  
"marcher le parlement"

Georges Cogniot lui même, député P.C.F.  
s'écriait à la tribune de la Chambre.

"Le pays ne veut plus voir de  
"puissants administrateurs former un  
"gouvernement occulte qui sabote la  
"volonté du Parlement et du gouverne-  
"ment légal, comme on l'a constaté  
"trop de fois pendant 18 mois"

Le malheur est que, même si le pays ne  
le veut pas, il ne pourra imposer sa  
volonté tant que des observateurs  
aussi avertis que Georges Cogniot, au-  
jourd'hui lui feront croire que la ré-  
forme de cet Etat est possible.

Cette omnipotence des bureaux fait  
que des lois très importantes, votées  
par le Parlement, ne sont jamais ap-  
pliquées, telle la loi votée en 1933,  
et instituant la carte d'identité fis-  
cale. Cette mesure risquait de léser  
les "intérêts" des gros banquiers.  
Tout se comprend.

Les hauts fonctionnaires de l'Etat ne  
contrarient pas seulement l'applica-  
tion des lois. Ils corrompent et ren-  
versent les ministères, quand ils veu-  
lent et comme ils veulent.

C'est surtout le corps des Inspecteurs  
des finances, presque tous sortis de  
l'école des sciences politiques, liés  
directement, pratiquement toujours à  
la Haute Finance, qui en est l'artisan.

Le rôle de ces inspecteurs n'est pas  
seulement de contrôler la petite ad-  
ministration financière. Parmi eux  
s'en trouvent quelques uns dont le  
poste est très important. Il s'agit  
du Directeur du Mouvement Général des  
fonds, des Contrôleurs des dépenses  
engagées, et du Directeur du Budget.  
Le premier contrôle toutes les entrées  
de fond dans les caisses de l'Etat.  
Les seconds contrôlent toutes les dé-  
penses des ministères, et aucune dé-  
pense ne peut être faite sans leur vi-  
sa.

Or, détail supplémentaire, presque tous